

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 14 AOUT 1919

G.-E. DION, Administrateur

Aux soldats de l'Acadie

A notre dernier Congrès plénier, tenu à Tignish, un Comité de Colonisation, d'Agriculture et de Rapatriement fut nommé, composé de Mgr Richard, de M. l'Abbé J. V. Gaudet, du Dr Fred A. Richard, de l'inspecteur d'écoles Chs Hébert et du sénateur Pascal Poirier.

Ce Comité se mit immédiatement à l'œuvre et commença une campagne de prélèvement de fonds pour aider à l'établissement de nouvelles colonies au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. La guerre interrompit les travaux, mais le projet ne fut pas abandonné.

Le même Comité, reconstitué, M. l'Abbé Sormany remplaçant Mgr Richard, s'est réuni la semaine dernière, et a résolu de reprendre sa campagne en faveur de la Colonisation; mais, cette fois-ci, plus particulièrement au bénéfice de nos soldats de retour du front.

Le gouvernement fédéral, d'accord avec les gouvernements provinciaux, offre, comme tout le monde le sait, de très grands avantages aux soldats qui voudront s'établir sur les terres, soit neuves, soit défrichées, abandonnées ou hypothéquées.

A tout soldat qui veut sérieusement s'établir et qui fournit des garanties suffisantes en connaissances agricoles, le gouvernement fédéral offre d'avancer jusqu'à concurrence de \$4,500 en argent, pour l'achat d'une terre; de \$2,000 pour l'achat d'attelage et de bétail et de \$1,000 pour la construction de maison et de grange, le tout à 3 pour cent d'intérêt.

Une Commission officielle a été nommée, pour chaque province, qui se chargera de l'examen des terres que le soldat veut acheter, et qui lui procurera, au prix du gros, les articles essentiels dont il aura besoin.

Je ne mentionne ici que les traits principaux. Il y a plusieurs autres détails, moins importants, dans la loi, que le colon devra connaître.

L'appoint du gouvernement du Nouveau-Brunswick, consiste dans l'octroi gratuit d'une terre en bois debout de 100 arpents, le bois compris, aux conditions de bonne foi et de connaissances suffisantes en agriculture exigées du candidat par le gouvernement fédéral. Il offre, en outre, gratuitement, aux soldats blessés et incapables de cultiver une grande ferme, de 10 à 20 arpents de terre, à proximité d'une ville pour y faire du jardinage ou du "truck farming".

Afin de faciliter aux soldats les moyens de se bien renseigner et de se prévaloir plus facilement des avances de l'un et de l'autre gouvernement, le Comité de Colonisation, d'Agriculture et de Rapatriement se met entièrement à leur disposition. Lettres et communications devront être adressées à M. l'Abbé J. V. Gaudet, Ste-Anne, Co. de Kent, N. B. M. l'Abbé Gaudet, aumônier du 165e Bataillon, a consenti à représenter le Comité de Colonisation et à se faire plus particulièrement l'intermédiaire entre le soldat et les deux gouvernements.

La loi est pour tout le monde, sans distinction d'origine, ni de nationalité. Le Comité offre, également, ses services à tout le monde; mais son objet plus particulièrement immédiat est le placement du soldat acadien.

Sauf ratification par la Commission, chaque soldat peut et doit lui-même se choisir une terre, soit dans sa province, s'il en trouve une, ou ailleurs.

Il serait peut-être désirable que les soldats d'une même paroisse, voire d'un même comté, se réunissent par groupes, aux fins de prendre des concessions de terres en bois debout appartenant à la couronne. Il en existe encore beaucoup et d'excellentes, plus particulièrement le long du chemin qui va de Moncton à Edmundston et celui qui relie Campbellton et St-Léonard.

Pour le choix et l'obtention de ces dernières "grants", les services de M. l'Abbé Gaudet peuvent être très précieux. Que tout soldat qui veut s'établir et fonder une famille regarde autour de lui, se choisisse une terre, et le gouvernement lui fournira les moyens de l'acheter et de la mettre en valeur.

Ici, comme en tout ce qui concerne le bien-être des Acadiens, Messieurs les Curés peuvent, s'ils le veulent bien, être d'un puissant secours et assurer la réussite de l'œuvre de colonisation que nous proposons. L'occasion est unique. Ce serait un crime contre la nation de la laisser passer.

Pour le Comité,
PASCAL POIRIER, Président.

Shédiac N. B.,
28 juillet, 1919.

Lisez "Le Madawaska"

Choses et Autres

La Progrès du Golfe.

Un collaborateur du "Progrès du Golfe" me fait avec une ironie mordante, le reproche d'avoir nommé dans la liste des journaux que je conseillais à mes lecteurs de lire, le "Progrès du Golfe" et la... "Croix".

Il est loin dit-il de se réjouir de ce compagnon.

J'ignore les raisons qui le font parler ainsi, mais pour ma part, je crois, sans vouloir blesser le collaborateur du "Progrès du Golfe", que le "Croix" de M. Joseph Bégin figure parmi nos premiers bons journaux canadiens français catholiques, et c'est un peu la raison qui me l'a fait nommer bien avant le petit "Progrès du Golfe". Bien souvent les vieilles inimitiés empêchent la pratique des belles vertus de charité et d'amour du prochain.

Le Collaborateur du "Progrès du Golfe" semble ignorer le grand commandement de Notre Seigneur qui nous enseigne l'amour du prochain comme nous même.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que je remarque ces choses dans les chroniques du collaborateur du "Progrès du Golfe", mais aujourd'hui comme il m'attaque personnellement, j'aime à lui dire ma façon de penser.

Qu'il me permette de lui dire encore que la remarque qu'il fait à propos de l'erreur typographique qui s'est glissée dans une chronique de Lise, chroniqueuse du St-Laurent, est des plus banales.

L'ironie et la banalité... voilà ce que semble estimer à un très haut point le collaborateur du "Progrès du Golfe".

L'Action Canadienne.

"L'Action Canadienne" en changeant d'éditeur propriétaire, nous arrive avec une toilette neuve.

Elle est complètement renouvelée dans sa rédaction et sa mise en page.

La lecture en est variée et intéressante.

Le nouveau directeur est M. Paul Caty.

Des son premier article de rédaction il nous donne son programme.

"L'Action Canadienne", dit-il, devient un journal d'information et d'éducation. Instruire et façonner les esprits et les cœurs, voilà l'objectif, le but que nous voulons atteindre".

Le journal a pour devise ces mots: "Agir et laisser dire".

C'est une belle devise, mais toutefois il faut la suivre dans le sens Catholique et Canadien-Français.

La circulation de l'Action Canadienne, commence avec 1000 copies.

Nous faisons des vœux pour ce petit journal qui promet pour l'avenir. Nous souhaitons de le voir dans tous nos foyers.

L'abonnement n'est que \$1.00 par année.

Les bureaux de rédaction et d'administration sont à la Rivière-du-Loup.

Recteur du Collège

Canadien à Rome.

L'abbé Philippe-Auguste Lajoie, p. s. a., vient d'être nommé recteur du collège Canadien à Rome.

L'abbé Lajoie est né à St-Antoine comté de Témiscouata, le 22 août 1868. Il fit ses études à Nicolet et au grand séminaire de Montréal. Il entra chez les Sulpiciens, à Paris, en 1891.

La nomination de M. Lajoie au poste de recteur du collège canadien à Rome cause une grande joie à tous ses compatriotes d'en bas de Québec.

Les livres. Tueurs d'enfants.

Cette plaquette au titre brutal, mais vrai et franc est une étude sur les sirops calmants. Elle est due à la plume de M. le docteur L. F. Dubé, de Notre-Dame du Lac. Elle est dédiée aux mères canadiennes.

Ah! si toutes les mères canadiennes pouvaient lire ces pages. Quel fruit et quelle leçon elles en retirent. Elles verraient que tous les sirops calmants qu'elles font prendre à leurs enfants sont des poisons...

Le docteur Dubé connaît tous les ravages des sirops calmants, il sait qu'elles sont nombreuses les victimes de ces saporifiques redoutables. Il y a déjà longtemps qu'il a entrepris cette campagne et il la poursuit activement.

Aider la diffusion de cette excellente plaquette c'est rendre un grand service à nos compatriotes.

Elle est en vente chez l'auteur à Notre Dame du Lac, Co. Témiscouata.

Nos sincères félicitations au docteur Dubé pour ce travail si utile et qui nous l'espérons, fera beaucoup de bien.

Sur mer et sur terre.

Voici encore une œuvre du terrier Canadien. C'est un livre bien écrit, simple et d'une lecture entraînante.

Il est dû à la plume de M. Ernest Chouinard.

"Sur mer et sur terre" rapporte des épisodes de la vie canadienne. C'est l'histoire touchante d'une brave famille de navigateurs de Kamouraska.

L'histoire de la famille Chenard est triste et touchante. La famille Chenard est une vraie famille d'en bas de Québec.

L'auteur nous décrit admirablement les malheurs de cette pauvre famille, et il fait ensuite de délicieux tableaux, des mœurs et des traditions de nos habitants de campagnes d'en bas de Québec.

Le livre de M. Chouinard est écrit dans un style simple et bien français. A chaque page il s'y dégage comme un encens la douce poésie du terroir et des choses de chez nous.

"Sur mer et sur terre" est un joli volume de 250 pages, publié à Québec par la Cie de publication du "Soleil".

La Gaspésie.

On vient de publier une intéressante brochure sur la Gaspésie, ce joyau de la province de Québec. Ces notes sont dues à la plume d'un enfant de cette belle région, feu Auguste Bécharé.

Cette brochure contient de précieux renseignements sur cet intéressant coin de notre province de Québec.

Elle se vend 15 sous, par la poste 18 sous, à l'Imprimerie Nationale Québec.

Le Collège de Saint-Césaire.

C'est la semaine dernière que les élèves et amis du collège Saint-Césaire, ont célébré les noces d'or de leur Alma Mater. Ils ont évoqué le souvenir de leurs fondateurs et de leurs premiers maîtres.

Le fondateur du collège Saint-Césaire est un dévoué prêtre l'abbé Provençal.

Il a dû endurer bien des misères et des difficultés dans les commencements de son œuvre, mais il a pris courage et son œuvre a grandi: s'est développé. Pendant vingt ans l'abbé Provençal a suivi les progrès de son collège lorsque la mort le frappa en pleine activité.

L'œuvre de l'abbé Provençal est

LA BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siege social: MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet,	M. L. G. Trempe, Gérant
Bathurst,	A. Alain
Edmundston,	F. H. Bourgoin,
Moncton,	J. E. St-André,
Norton,	W. F. Taylor,
St-John,	D. W. Harper,
St-John (North-End)	A. C. L. Hastings,
St-John (South End)	D. W. Harper

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Royal Stores

REGARDEZ NOS VITRINES

Pour une Grande Vente SPECIALE de SAMEDI

Royal Stores

(The people store) M. Wagner, Manager.

bâtie solide et elle progresse toujours.

Oui l'abbé Provençal a été un grand patriote et un prêtre modeste et courageux.

Son nous appartient à l'histoire et son œuvre continue toujours à perpétuer sa mémoire.

L'abbé Provençal est un vrai grand homme et un vrai canadien.

Le "Droit".

Il y a quelque temps, je vous disais un mot mot de la grande souscription publique, lancée par MM. les sénateurs Landry et Belcourt en faveur du "Droit".

On n'avait pas encore publié de listes de souscription.

La paroisse de Saint-Albert de Russell s'inscrit à la tête de la liste avec une souscription de \$1,127.

C'est un beau geste et qu'il faut suivre.

Vous pouvez lire dans le Devoir

du 5 août dernier la lettre que l'abbé Pilon, curé de Saint-Albert, a adressé au "Droit" en lui remerciant sa jolie souscription.

Les journaux qu'on peut lire.

Le "Bien public" de Trois-Rivières.

Le "Madawaska" d'Edmundston.

Le "Saint-Laurent" de Rivière-du-Loup.

L'Action Canadienne de Rivière-du-Loup.

Le "Colon" de Roberval.

Le "Bas-Canada" de Montréal.

L'Éclair de Beauveillé.

Le "Quotidien" de Lévis.

L'Étoile de Lowell, Mass.

Le "Liberté" de Widnipeg.

Le "Défense" de Windsor.

Le "Messenger de Saint Michel" de Sherbrooke.

Cultivateurs lisez

"Le Madaw"

Banque Provinciale

Le bilan relève un remarquable état de situation.—L'augmentation de l'actif ressort à plus de dix millions.

L'actif de la Banque est maintenant de \$31,693,000, soit une augmentation d'au-delà de DIX MILLIONS DE DOLLARS sur les chiffres du bilan précédent.

Les Obligations dues au public se chiffrent à au-delà de \$28,500,000, et ses dépôts d'épargne et commerciaux au chiffre important de \$22,489,000, chose remarquable à noter, l'Actif liquide l'Institution s'élève exactement au même chiffre, soit la somme de \$22,535,000, dont \$8,284,000, en billets de la Puissance monnayée, dépôts, dans les Banques, etc., et plus de DIX MILLIONS DE DOLLARS en Obligation de la Puissance du Canada, des Pays Alliés et Débiteurs Municipaux, etc., enfin, au delà de \$4,240,000, en Prêts à Demander faits contre la garantie d'Obligations et autres effets de tout repos, et ce sans compter au-delà de UN DEMI-MILLION DE DOLLARS prêtés aux villes et municipalités, scolaires et autres.

Les Profits Nets de l'exercice finissant le 30 juin 1919 (dix-huit mois d'opération) ont été de \$434,594, soit au-delà de \$122,000 d'augmentation sur l'exercice précédent, après avoir fait toutefois la déduction des six mois supplémentaires, car l'année fiscale précédente n'était que de douze mois. De cette somme, des dividendes de SEPT et HUIT pour cent l'an, formant la somme de \$124,191 ont été payés aux actionnaires et celle de \$250,000 a été ajoutée au Fonds de Réserve, lequel est maintenant d'UN MILLION DE DOLLARS.

Un montant de \$25,000 a été, de nouveau, porté à la Réserve spéciale : création d'un Fonds de Pension pour les officiers et employés et des indemnités s'élevant à la somme de \$32,000 ont été payées au personnel de la Banque à l'occasion de la cherté de la vie.

Il y a à peine quelques mois, la Banque Provinciale du Canada a porté son Capital Payé au chiffre de DEUX MILLIONS DE DOLLARS, en faisant une nouvelle émission d'UN MILLION DE DOLLARS, laquelle a été souscrite en moins de cinquante jours avec une marge considérable et aussi des demandes provenant de personnes en dehors de ses actionnaires se chiffrent à au-delà de la somme de \$700,000.

Il ressort de l'analyse ci-dessus que la Banque Provinciale du Canada possède d'une manière non équivoque la grande confiance du public et de ses actionnaires, et messieurs les Administrateurs, Commissaires-Censeurs, Officiers et Employés de la Banque généralement, ont droit de se féliciter de succès aussi remarquables dans leur Administration.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 13 août à midi.

Robert, toi que j'aime

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (636) contient huit morceaux de musique dont voici les titres :

- 1 Je te couronnerai, légende de l'Assomption.—2 Valse Rose, nouveauté parisienne.—3 Robert, toi que j'aime, duo de Robert-le-Diable.—4 Chanson de la Vigne, chanson de route.—5 Triquons, chanson bachique.—6 C'est la Victoire! (Air : le Réve passe).—7 La Statue de Cartier (Air : O Canada, mon pays, mes amours).—8 En toi j'ai père, morceau pour piano ou orgue.
- Et aussi : Les écorchés (monologue inédit).

En vente partout, 7 sous le numéro ; par la poste 8 sous. Abonnement, un an, Canada \$2.00 ; États-

GRANDE VENTE SPECIALE DE MI-ETE AU MAGASIN DE JOSEPH DAVID POUR 12 JOURS SEULEMENT Commencera LUNDI le 4 AOUT et durera jusqu'au 16

Aux Dames et Messieurs d'Edmundston et des alentours que je dois annoncer cette belle occasion. Une réduction des marchandises de mi-été que nous ayons jamais annoncée, c'est à vous d'en profiter. Comme nous avons toujours été dévoués à nos nombreux clients et nos clients toujours fidèles envers nous, nous comptons sur votre visite pendant cette vente qui sera la plus intéressante dans votre intérêt. Venez et vous serez bien satisfait, et nous serons heureux de vous servir honnêtement. Toutes nos marchandises sont réduites en général de manière à surprendre le plus marchandeur. Tables et comptoirs chargés d'occasion à faire ouvrir les yeux.

Costumes en toile blanche et barée valant \$10.00 pour \$3.90	Indienne valant 25c. pour 19c.	3 douzaines de corsets seulement sacrifiés à 49c.	Cravates en soie valant 75c. pour 48c.
Bas de coton noir et blanc pour femmes valant 35c. pour 19c.	Coton jaune valant 25c. pour 20c.	6 douzaines seulement de blouses en voile valant \$1.50 pour 98c.	Chemises de travail valant \$1.00 pour 78c.
Bas en lisse de soie valant 75c. pour 42c.	Gingham valant 30c. pour 22c.	Blouses en Crêpe de Chine valant \$4.50 pour \$3.40	Bretelles pour dimanche valant 75c. pour 48c.
Camisoles d'été pour femmes, demi-manche valant 40c. pour 27c.	Shirting valant 25c. pour 18c.	Fil en fuseaux de 200 verges valant 10c. pour 7c.	Bas pour hommes de toutes les couleurs valant 35c. pour 19c.
Jupons en satin de toutes les couleurs valant \$1.75 pour \$1.19	Jupons blancs brodés valant \$2.00 pour \$1.48	Epingles de sûreté valant 10c. pour 4c.	67 paires seulement de bottines pour hommes valant \$4.00 et \$4.50 et \$5.00 sacrifiées à \$2.98.
40 paires seulement de souliers blancs valant \$3.00 et \$2.50 pour 98c.	Robes de nuit, blanche, insertion, broderie frangée dentelle le plus beau style valant \$2.25 pour \$1.68	Papiers d'épingles valant 5c. pour 3c.	54 paires seulement de bottines pour hommes valant \$5.00, \$5.50 et \$6.00 sacrifiées à \$3.48.
33 paires de bottines blanches valant \$3.50 pour \$1.12	valant \$2.00 pour \$1.48	Mouchoirs pour femmes valant 10c. pour 4 1/2c.	
	valant \$1.25 pour 98c.	Jarrettières pour hommes valant 25c. pour 13c.	
	valant \$1.50 pour \$1.19	valant 35c. pour 21c.	

La liste mentionnée ci-devant n'est qu'une petite partie de notre stock, nous sommes surchargés d'un gros stock considérable d'habits pour hommes, garçons et enfants, chapeaux, chaussures, chemises, pantalons, overalls, jolis costumes pour dames, manteaux, robes en soie, crêpe de Chine et Georgette. Le tout sera vendu à 20% de réduction. Venez et ne manquez pas cette occasion car elle est exceptionnelle.

JE SOLLICITE VOTRE VISITE
JOS. DAVID
EDMUNDSTON.

Unis, \$2.50. Adresse : LE "PASSE-TEMPS, 16 Craig Est, Montréal.

AVIS
Les personnes qui désirent aller s'établir dans l'Ouest, sur le chemin de fer du C. P. R. et s'acheter des terres toutes prêtes pour la culture, pourront s'adresser à
EMILE BOURGOIN,
New Victoria Hotel,
Edmundston, N. B.

Nous avons à l'imprimerie du Madawaska de très jolies boîtes de papier que nous venons de recevoir, et aussi du papier de deuil et des enveloppes.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRE depuis le 16 JUIN 1919
Express :
Dép. Riv. du Loup, Qué. 6.45 a. m.
Arr. Edmundston, Jc. 10.15 a. m.
Dép. Edmundston, Jc. 11.00 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.50 p. m.
Express :
Dép. Connors N. B. 8.00 a. m.
Arr. Edmundston Jct. N. B. 9.45 a. m.
Dép. Edmundston, N. B. 1.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup 5.05 p. m.
Service quotidiens excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
A. NADRAU, Agent général Fret et Passagers.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX
Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les *Poudres Nerveuses de Mathieu*, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

ON DEMANDE :
Jeunes filles désirant apprendre le métier de Gardé malade. Conditions favorables, s'adresseront à
REV. SORUR SUPERIEURE
Hotel-Dieu St-Joseph,
285 f. p. Campbellton, N. B.

A VENDRE :
Un bon cheval de chemin et voiture légère (Rubber Tires) aussi une automobile Ford à très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à **GEORGE LARIBE,** Edmundston, N. B. 27 j. n. o.

LA MUTUAL LIFE OF CANADA n'a pas perdu un centime de ses placements d'argent depuis 45 ans. C'est dire que ses placements sont sûrs et cela au bénéfice des assurés.

Lisez "Le Madawaska"

"Les prêtres... pouah ! ce sont des hommes comme les autres."

Les prêtres... pouah ! ce sont des hommes comme les autres.

Combien de fois déjà dans ma vie cette phrase méprisante est venue me résonner à l'oreille.

Un prêtre... un curé surtout... pour plusieurs... bah ! et d'un geste moins que rudimentaire on crache à terre.

Ceux qui parlent et agissent de la sorte, savent-ils bien ce que c'est qu'un prêtre.

Le prêtre, d'après Saint-Thomas, c'est celui qui donne au peuple les choses divines, et qui choisit parmi les hommes, est établi pour gérer ce qui regarde le culte de Dieu et offrir des dons et des sacrifices pour les péchés.

D'après le Vénérable Curé d'Arles le prêtre c'est un homme qui tient la place de Dieu, un homme qui est revêtu de tous les pouvoirs de Dieu.

Mais je crois que la définition la plus exacte et la plus complète du prêtre est celle de Lamartine. Voici ce magnifique portrait du prêtre :

"Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a pas de famille, mais qui est de la famille de tout le monde ; qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent, dans tous les actes les plus solennels de la vie civile ; sans lequel on ne peut ni naître ni mourir ; qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe ; qui bénit ou consacre le berceau, la couche nuptiale, le lit de mort et le cercueil ; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; que les inconnus même appellent mon père ; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs vœux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes ; un homme qui est le consolateur par état de toutes les peines de l'âme et du corps ; l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte ; le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir ; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes ; aux classes inférieures par sa vie pauvre et surtout par l'humilité de sa naissance, aux classes élevées, par l'éducation, la science, et l'élevation de sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande : un homme enfin, qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite."

Maintenant, ô vous qui prononcez cette locution insultante, les prêtres... pouah ! ce sont des hommes comme des autres... Savez-vous bien maintenant ce que c'est qu'un prêtre...

Voyez-vous bien maintenant que le prêtre dans ses attributions les fautes, les misères, les nécessités, les indigences de l'humanité... Vous ignorez donc que le prêtre a le cœur riche et débordant de miséricorde, de mansuétude, de charité et de pardon.

Vous ignorez donc que le prêtre ne craint ni le froid, ni le chaud, ni la neige, ni la pluie, lorsqu'il lui faut secourir ses frères.

Vous ignorez donc toute la grandeur, toute la sublimité de la vocation du prêtre.

Vous ignorez donc que la vocation du prêtre réunit toutes les vocations de la terre... car le prêtre est juge au saint tribunal de la pénitence, médecin dans l'administration des sacrements, avocat... car il plaide auprès de Dieu la cause des pécheurs.

O vous qui dites, les prêtres...

pouah ! ce sont des hommes comme... ce sont eux les prêtres qui ont reçu votre âme à son entrée dans le monde... ce sont encore eux qui préparent cette âme à paraître devant le Juge Suprême.

Il y a peu d'hommes, dit Bernardin de Saint-Pierre, qui remplissent les devoirs aussi pénibles et aussi dignes de respect, que le prêtre catholique. Il est obligé d'exposer journellement sa vie dans les maladies épidémiques : il faut qu'il confesse les malades, la tête sur le même oreiller ; ce courage obscur me paraît fait supérieur au courage militaire.

"Oh que le prêtre est quelque chose de grand disait le Vénérable J. B. Vianney. Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel... Si on le comprenait sur la terre, on mourrait non de frayeur, mais d'amour. Après Dieu le prêtre, c'est tout."

Oh ! non... les prêtres ne sont pas des hommes comme les autres... Voilà pourquoi on doit les respecter, les vénérer. Comprendons donc bien toutes les mystérieuses grandeurs du prêtre.

Sachons voir en lui non seulement l'homme extérieur, comme font ceux qui disent que les prêtres sont des hommes comme les autres... mais avant tout voyons dans le prêtre, l'homme de Dieu, le dispensateur de la grâce, le représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ ici-bas.

Sacerdos alter Christus... JÉAN DU QUEBEC.

Une histoire à lire et à retenir

Le Canadien qui a eu le bonheur d'entendre le Père Lacasse O. M. I., n'a jamais oublié sa physionomie si captivante.

Lisez donc et retenir cette touchante histoire racontée par lui.

"J'étais jeune et malade, je m'étais ni plus ni moins cassé la tête, mais comme cet incident n'est pas de nature à jeter du jour sur mon récit, je continue. Mon père était absent ; il n'y avait point d'hommes à la maison, car ne compter pas pour un homme, un enfant de neuf ans qui à la tête cassé. Maman était assise dans une grande chaise. Une lampe était posée au milieu d'une large table autour de laquelle se tenaient presque une douzaine de filles, chacune occupée à travailler. Un journal était déposé sur cette table. Tout à-coup, on frappe à la porte.

—Entrez ! —La porte s'ouvre. Un homme d'une taille de géant apparaît et demande un couvert.

—Volontier, Monsieur, dit ma mère, approchez du poêle, car vous devez être trempé par cette pluie battante. Avez-vous soupé ? —Oui, madame.

Ma mère demanda alors un peu de bouillon, car elle était malade et faible. Six de mes sœurs se levèrent ensemble, l'une d'elles, plus heureuse que les autres, saisit la première le pot au bouillon et en apporta à ma mère. "Maintenant ma fille, regarde donc le journal, s'il parle de Notre Saint Père le Pape?" ma sœur commença aussitôt à lire une lettre du Saint-Père, adressée à l'univers catholique, touchant le dogme de l'Immaculée-Conception. Le géant se chauffait et comptait toutes les têtes de la famille. "Tout à-coup, il se lève et nous adressa la parole. A sa prononciation, on crut qu'il était italien : Comment ! vous croyez encore à toutes ces superstitions-là ! Si vous connaissiez celui que vous appelez

le Saint-Père, dit-il ! peut-être, lui donneriez-vous un autre nom !

Il n'est pas le temps d'achever, ma mère, cette petite femme faible, se lève : Oh ! permettez-moi de vous le dire : qu'elle me parut belle tout à coup ! Ses yeux lancèrent des éclairs quand elle bondit de sa chaise ; de ses deux mains, elle saisit le tisonnier — ancien manche de nos vieux poêles canadiens : un fillet, ouvre la porte puis brandissant cette arme au dessus de la tête ce fut l'homme pris comme un mur : polisson ! — remarquez qu'il avait six pieds et demi — petit polisson ! — comprenez-vous le français, quand on le parle par signes ?

Ma mère, dans ses écrits, se servait toujours de signes, et le tisonnier est la seule plume qu'elle ait jamais tenue. Le géant baissa la tête pour parer le coup et décampa en laissant une partie de son pantalon dans les dents de notre Jupitère, gros chien Terre-neuve.

La mère s'affaissa sur sa chaise ; continue la lecture, dit-elle. Ma sœur continua au milieu du grand silence qui ait jamais existé chez nous. Quelques instants plus tard elle ordonna que le fanal fut allumé. Le pauvre malheureux ! dit-elle ; il ne trouvera pas à coucher maintenant ; il pleut, et il peut prendre une maladie ; rappelez-le. On le rappela, il faisait si noir dans cette nuit pluvieuse d'automne qu'il n'avait que traverser le chemin. Il revint au premier cri. Jupitère voulait lui arracher le reste de ses pantalons ; on apaisa ce chien fidèle.

—Entrez, entrez, dit ma mère, le chien ne vous fera aucun mal.

—Ce n'est pas du chien que j'ai peur, madame.

—De quoi donc ?

—Du tisonnier !

—Tenez ! vous allez vous coucher maintenant, dit ma mère, vous donneres vos pantalons et votre blouse qui sont déchirés ; nous allons vous les raccommoder.

Je vous serai bien obligé, madame ; puis revenu à lui-même, il ajouta : je vois que vous avez un cœur aussi gros que votre tisonnier.

Apprenez monsieur, que c'est notre Saint-Père le Pape qui me conseille de vous faire cela, ajoute ma mère.

Le gros monsieur se disposa à se coucher. Ah ! ça ! dit ma mère, n'oubliez pas de faire votre prière et pensez à remercier le bon Dieu de ce que vous ne couche pas dehors par une pluie pareille. L'étranger hésita, se gratta le front, puis jeta un regard sur le tisonnier et se mit à génoûx.

Quelques jours plus tard, ce même étranger se trouvait chez un canadien d'une autre paroisse ; on lui demanda ce qui l'avait frappé le plus dans notre pays.

—Les tisonniers ! répondit-il aussi-tôt.

Amis, respectons le clergé et faisons-le respecter, car qui ne respecte pas son prêtre est bien proche de ne plus adorer son Dieu.

ASSURANCE ! ! FNU, VIE, ACCIDENT et MALADIE, Automobile, Plate Glass, Responsabilité de Patrons, etc., etc. ASSUREZ VOTRE VIE ! Assurez vos propriétés, Assurez votre Automobile contre le feu ! Assurez vos Plate Glass ! Assurez-vous contre les Accidents et la Maladie ! Il vaut mieux toujours avoir la protection que donne l'assurance et ne pas en avoir besoin, que de ne pas l'avoir lorsque vous en avez besoin. Je représente quelques unes des meilleures compagnies, et puis vous donnerai pleine et entière satisfaction. Votre encouragement est cordialement sollicité. Charles N. Begin, Assurance Générale, Edmundston, N. B. Je fais une spécialité de l'Assurance Accident et Maladie pour les employés de Chemin de Fer.

Avis au Public L'encouragement accordé par le public à notre Gérant du Département Français Monsieur A. P. Labbé, de St-Léonard, N. B. est démontré par le record établi par lui en réglant personnellement durant les premiers trois mois de 1919, 100,000 de nouvelles assurances, ce qui lui a donné droit à la première position dans le Club Centenaire établi par la Compagnie. L'Union Mutuelle sollicite respectueusement la continuation bienveillante du public en faveur de son Gérant. L'Union Mutuelle, Compagnie d'Assurance SUR la Vie PORTLAND, MAINE.

Sheriff's Sale THERE will be sold at PUBLIC AUCTION, at the Court House in the Town of Edmundston in the County of Madawaska, on Thursday the Twenty-first day of August A. D. 1919, at the hour of twelve o'clock in the forenoon, all the right, title interest, claim and demand whateoever either at law or in equity of Phebe Martin in a piece, parcel or lot of land and premises situate lying and being in the Parish of Saint-Andre, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, bounded and described as follows, to-wit : — "Being Lot Number One Hundred and Forty-eight (148) fronting on the River Saint-John and extending to the base line of the said Saint-John River, bounded on the upper side by land owned by George Martin, and on the lower side by land owned by Robert Martin, and containing one hundred and fifty acres more or less, and being the same piece of land occupied by the said Phebe Martin. The same having been seized by me and by virtue of an execution issued out of the Madawaska County Court at the suit of J. Leigh White against the said Phebe Martin. Dated at the Town of Grand Falls in the County of Madawaska, this Eighteenth day of June, A. D. 1919. J. H. PELLETIER, Sheriff of Madawaska County Court.

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co. Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.

GRAY-DORT The Quality Goes Clear Through Distinctive Worth The true worth of the Gray-Dort is distinctive from every mechanical and structural viewpoint. It is likewise distinctive in its features of efficiency without waste as strikingly proved in the recent ten-day economy run under A-A-A official sanction and observation. On that occasion the Gray-Dort recorded 23.93 miles per gallon of gasoline; 1774.64 miles to a gallon of oil and 601.08 miles per gallon of water. The mileage was 4,638.4 — more than the average owner drives his car in the course of a year. The Gray-Dort is big enough to seat five adults comfortably. Wheelbase enough for easy riding. Weight enough for staunchness and stability. Power enough to carry its full quota and more, wherever wheels may go. But no excess of size, length or weight—no exaggerated cylinder capacity. Excess means expense without return—expense of first cost of maintenance, gasoline, oil, tires, garage charges, etc. The Gray-Dort is the car of conservation—the happy medium between inadequacy on one hand and excess on the other. A car that looks good, rides good and is good—through and through. W. C. ALBERT, Agent, Edmundston, N. B. \$1400. F. O. B. Image of a Gray-Dort car.

